



Lettre ouverte aux dirigeant·es africain·es à la COP30 : assurez la justice climatique maintenant

“Je ne voyais ma femme nulle part. Je l’ai trouvée dehors. J’ai enlevé les débris qui étaient sur elle. Je n’ai pas pu trouver de pouls à ce moment-là.”

C’est ça, la réalité de l’injustice climatique. La femme de Vivendran a été tuée par une tornade qui a frappé Tongaat, une communauté côtière d’Afrique du Sud. Cet événement tragique est le résultat de catastrophes climatiques, de plus en plus fréquentes aujourd’hui.

Alors que la COP30 se tient à Belém, au Brésil, à un moment décisif de notre histoire, nous, peuples africains, mouvements, scientifiques, personnalités et alliés signataires, écrivons avec urgence et espoir. La science est sans équivoque, les réalités vécues sont indéniables : le monde manque de temps, et ceux qui sont le moins responsables de la crise climatique en subissent les conséquences les plus lourdes.

Partout en Afrique, depuis des années, les communautés subissent des sécheresses, des inondations, des tempêtes et des tornades incessantes, provoquées par le dérèglement climatique. Mais trop souvent, nos souffrances sont ignorées ou minimisées. Des familles perdent leurs proches, leurs maisons, leurs récoltes et leurs moyens de subsistance. Des communautés entières sont poussées au bord du gouffre, avec peu de soutien et peu d’espoir pour l’avenir.

La forêt tropicale du Bassin du Congo, véritable cœur battant de l’Afrique et deuxième plus grande forêt tropicale du monde, est aujourd’hui menacée par l’exploitation forestière, l’exploration des combustibles fossiles et les activités extractives destructrices.

Nos jeunes ne peuvent pas hériter d’un avenir qu’ils n’ont pas choisi - un avenir déjà compromis par le chaos climatique. Ce n’est pas simplement une autre histoire environnementale : ce sont de vraies personnes, de vraies douleurs et de vraies histoires de survie. C’est un appel à la justice, à la responsabilité, avant que d’autres vies ne soient brisées.

C’est la réalité de l’injustice climatique. Et pourtant, c’est aussi la réalité de la résilience africaine. Des gardiens autochtones des forêts et des communautés protégeant leurs terres ancestrales, aux jeunes Africains qui développent des solutions en énergies renouvelables, jusqu’à ceux qui exigent des comptes, l’Afrique regorge de solutions et de force.

Nous nous lèverons - et nous vous demandons de vous joindre à nous.

Voici nos demandes officielles et publiques adressées aux équipes de négociation de la COP30 :

Concernant la protection des forêts :

- **Mettre fin aux projets fossiles et extractifs destructeurs dans le Bassin du Congo:** Cessez de financer et d'approuver les projets de pétrole, de gaz, d'exploitation minière et d'agriculture industrielle, y compris les mécanismes de compensation carbone et autres stratégies de greenwashing qui détruisent les forêts et la biodiversité. Réorientez tous les financements publics et privés pour soutenir les solutions climatiques et de protection de la biodiversité portées par les Peuples Autochtones et Communautés Locales (PACL).
- **Accès direct aux financements climatiques :** Garantir qu'au moins 20 % des financements via le Tropical Forest Forever Facility (TFFF) et autres mécanismes soient attribués directement aux Peuples Autochtones et Communautés Locales pour protéger et restaurer le Bassin du Congo.
- **Plan d'action forêt COP30 :** Adopter et mettre en œuvre le Plan d'action forêt pour arrêter et inverser la déforestation et la dégradation des forêts d'ici 2030. Veiller à ce qu'au moins deux pays du Bassin du Congo prennent le leadership pour promouvoir et adopter ce plan à la COP30.
- **Reconnaître et renforcer le leadership des Peuples Autochtones et Communautés Locales :** Reconnaître officiellement et renforcer la gouvernance forestière fondée sur les droits, dirigée par les Peuples Autochtones et Communautés Locales, et intégrer leurs connaissances traditionnelles, pratiques et initiatives locales dans les politiques climatiques nationales et régionales. Garantir la pleine reconnaissance et protection des droits des Peuples Autochtones et Communautés Locales.

Concernant la transition juste :

- Fournir des financements climatiques à grande échelle, prévisibles et sous forme de subventions, en particulier pour soutenir la transition juste.
- Assurer l'inclusion des communautés en première ligne, des travailleurs, de la dimension genre et des communautés autochtones dans la conception et la mise en œuvre des politiques de transition juste.
- Veiller à ce que l'accès à l'énergie pour les communautés soit au cœur de la transition juste.

Concernant le principe pollueur-payeur:

- Établir un nouveau point permanent à l'ordre du jour pour servir de mécanisme de responsabilité et de mise en œuvre pour le financement climatique (NCQG), y compris tenir les pays développés responsables de la fourniture de financements climatiques publics (Article 9.1) et promouvoir des mécanismes d'accès direct aux financements afin de garantir que les fonds parviennent directement aux Peuples Autochtones et Communautés Locales.
- Soutenir, dans le cadre de la feuille de route de Bakou à Belém ou de tout autre résultat négocié sur le financement climatique, la mise en place de taxations environnementales progressives fondées sur le principe pollueur-payeur et sur le principe des Responsabilités Communes mais Différenciées et des Capacités Respectives (CBDR-RC) — telles que des taxes sur les entreprises fossiles — et prévoir un espace sous le nouvel élément de l'ordre du jour du NCQG pour faire avancer ces mécanismes.

La COP30 n'est pas une réunion comme les autres. C'est un test de leadership, de courage et de justice. Les dirigeant-es africain-es doivent choisir entre accroître les inégalités ou renforcer la solidarité, entre les promesses vides ou l'action urgente.

Nous vous rappelons : la justice climatique n'est pas optionnelle. C'est un impératif moral et politique. Les peuples d'Afrique, et les peuples du monde, observent.